

Les Objectifs du Service National

Proclamation 82/1995

Asmara, le 23 octobre 1995



Les objectifs du Service national sont notamment les suivants :

- Établir une force de défense solide, ancrée dans la population, afin de garantir l'existence d'une Érythrée libre et souveraine.
- Préserver le courage et la culture de l'héroïsme dont le peuple érythréen a fait preuve durant la lutte armée des trente dernières années, et les transmettre aux générations futures.
- Former une nouvelle génération travailleuse, disciplinée et toujours prête à participer à la reconstruction.
- Stimuler le développement économique du pays en mobilisant ses ressources humaines de manière organisée et qualifiée.
- Dispenser, au sein de centres dédiés, une formation militaire ainsi qu'une formation professionnelle continues afin de développer les compétences techniques et d'améliorer la condition physique.
- Consolider l'unité de notre peuple en promouvant l'unité nationale et le

patriotisme, tout en éradiquant les mentalités infranationales.